



Si vous organisez nos formations dans votre cabinet ?

Pourquoi ?

Beaucoup d'avantages :

- ✓ Programme adapté à vos besoins
- ✓ Choix de la date
- ✓ Gain de temps et d'argent
... pas de déplacement, donc pas de frais + coût de la formation attractif
- ✓ Renforcement de l'esprit d'équipe !

Pour toutes les formations ?

✓ **OUI**

Le CREF peut vous proposer beaucoup d'autres thèmes qui ne sont pas au catalogue, voire même des formations créées sur mesure ...

A plusieurs cabinets ?

C'est possible, mutualisez ainsi le coût.
Nous facturons à chaque entité.

Très intéressant ...

Pour toute information, contacter :
Jérôme Slomian au 04 72 60 26 28 ou par mail : slomian@cref.org